



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Sous le patronage
de l'**UNESCO**



Colloque international
« **La Mesure du Développement** »
Paris, 1^{er}, 2 et 3 février 2012

International Conference
“**Measuring development**”
Paris, 1st to 3 February 2012

Coloquio internacional
“**Medir el desarrollo**”
París, 1, 2 y 3 de febrero 2012

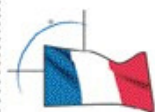
Présentation

Presentation

Presentación



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Commission
nationale française
pour l'UNESCO

PARIS 8
UNIVERSITE
VINCENNES - SAINT-DENIS

Colloque international
Paris - 1er, 2 et 3 février 2012

« La mesure du développement »

Comment science et politique se conjuguent

Le débat sur la mesure des performances économiques et du progrès social est récurrent depuis des décennies parmi les spécialistes du développement. Question ancienne, la mesure du développement se pose sous une forme nouvelle dans le contexte contemporain marqué par le creusement des inégalités dans les pays du Nord et par les évolutions rapides de certains pays du Sud. Ces évolutions invitent à s'interroger sur les concepts statistiques et les outils de mesure. Ceux-ci ont, le plus souvent, fait l'objet d'une exportation technique et intellectuelle à partir des pays du Nord, où ils ont été conçus et utilisés, vers les pays en développement. L'inverse est plus rare.

Désormais, pour l'étude des processus de développement, chercheurs et experts disposent d'outils quantitatifs variés qui peuvent renouveler les modalités de mesure de ces processus. Des informations abondantes et chiffrées, y compris sur les aspects qualitatifs, sont apparemment de plus en plus accessibles grâce aux TIC. En réalité, on peut s'interroger sur les modalités concrètes d'accès à ces données (confidentialité, accès payant) et sur les conditions différenciées entre le Nord et le Sud (fracture numérique).

Mais, au delà de cette question de l'accès, se pose, plus que jamais, la question de la légitimité des données et indicateurs ainsi diffusés largement. Ceux proposés par les divers producteurs de données se voient, trop souvent, conférer un caractère quasi magique et sont utilisés sans précautions dans le débat social et politique.

Dans bien des cas on pourrait parler de coup de force intellectuel et scientifique quand le public est noyé sous les mesures. L'abondance de ces dernières masque souvent l'absence d'une définition rigoureuse de leur objet. La question de la pertinence des divers indicateurs permettant de mesurer et d'identifier le développement économique et social se pose donc. Ces indicateurs servent aussi, de plus en plus, à légitimer des types d'intervention et des modes opératoires de l'aide comme des politiques de développement.

Si les débats relatifs à la mesure des performances économiques et du progrès social prennent le plus souvent un aspect technique, cette technicité ne doit pas masquer les enjeux liés à la mesure. L'orientation et le contenu de ces mesures ne sont pas neutres. Leurs dimensions politiques, idéologiques et sociales sont essentielles. L'universalisme des méthodes de mesure, la comparabilité des données, l'articulation des concepts analytiques et statistiques sont à interroger au regard des spécificités des pays et des régions.

Ce sont ces interrogations qui seront au centre des échanges et discussions proposées autour de quelques grandes questions.

Question 1) Comment les chiffres et indicateurs sont-ils produits ? (enjeux techniques)

Les débats ayant trait à la mesure des performances économiques et du progrès social prennent le plus souvent un aspect technique. Mais, pour un statisticien, les données ne sauraient être fausses qu'en cas d'erreur de relevé ou de calcul. Une mesure juste respecte la définition liée à sa méthodologie d'élaboration. Dès lors, les chiffres et indicateurs ne disent le vrai qu'à la condition que soit explicitée clairement, et même vulgarisée, la manière dont ces chiffres et indicateurs sont construits et les hypothèses sur lesquelles ils reposent.

Il convient aussi de préciser les conditions et les modalités de collecte des données de base afin d'estimer leur fiabilité, question particulièrement sensible dans les pays du Sud dont l'appareil statistique est faible.

Certains chiffres sont produits aujourd'hui en ayant recours à des outils de plus en plus sophistiqués qui déconnectent, ou éloignent, le résultat de son observation initiale, telles les données de simulation. Ces approches, entre autres, invitent à s'interroger sur la distance entre le monde réel et le monde construit par les représentations chiffrées.

Question 2) Qui produit ces chiffres et indicateurs ? (enjeux politiques)

Chiffres et indicateurs sont le résultat d'un construit social, historique, idéologique et théorique. Ils sont produits par un ensemble d'acteurs dont il convient d'analyser les positions respectives et les relations. Les prescripteurs, les financeurs et les producteurs ne se confondent pas nécessairement et peuvent avoir des objectifs différents.

Les mesures produites ne seront pas de même nature selon :

- le statut (associations, entreprises, « think tank », administrations, organisations internationales...) de leurs producteurs ;
- le lieu de leur production ;
- l'échelle temporelle et territoriale de leur élaboration ;
- les techniciens qui les fournissent, leur formation, leur autonomie intellectuelle et politique.

L'histoire économique et sociale serait-elle d'abord écrite par les vainqueurs ? Qui sont-ils ? Quels sont les processus à l'œuvre ? Répondre à ces questions contribue à expliquer l'état des données disponibles sur beaucoup de pays en développement ou sur des domaines essentiels les concernant.

Question 3) Chiffre et vérité scientifique ? (enjeux épistémologiques et théoriques)

La mesure provient d'une tentative d'objectivation de la réalité et passe par la mise en catégories de cette dernière. Est alors posée la question fondamentale de la nature de la réalité que l'on veut mesurer, de la valeur scientifique de cette mesure, et de l'écart qui apparaît entre la mesure et cette réalité.

Lorsque le travail conceptuel est évacué au profit d'une logique instrumentaliste pour laquelle la théorie n'est qu'un outil, l'utilisation de la mesure trouve sa place dans une perspective scientifique réduite et réductrice. Ainsi, certains travaux quantitatifs portant sur les institutions du développement font-ils l'économie de la réflexion sur ce que l'on cherche à atteindre à travers l'opération de mesure : l'opportunité de l'accès aux données tient lieu de travail de définition.

En contrepoint de ce que la mesure saisit apparaissent les oublis, les questions négligées et les simplifications engendrés par les choix qui ont présidé à la mesure elle-même. Ces aspects hors-champ peuvent ouvrir à leur tour d'autres domaines d'investigation ou de questionnement.

Autre enjeu épistémologique, celui de l'influence de l'observateur sur le résultat. Classique de l'anthropologie, l'ethnologie ou la sociologie, cette question est très peu présente en économie du développement où, pourtant, la culture du chiffre et l'introduction de nouvelles mesures a des effets réels quant à la validité des résultats.

Ainsi, le rôle du chiffre dans la rhétorique scientifique ne doit pas faire illusion sur sa valeur en tant qu'élément de preuve. Cette mise à distance critique permet de remettre en cause le fétichisme du chiffre. Questionner la place du chiffre et des travaux de mesure s'impose tandis que les différentes disciplines des sciences sociales qui se penchent sur la question du développement, voient leur production marquée par une place croissante de la mesure. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur la hiérarchie symbolique des travaux et des disciplines scientifiques.

Question 4) L'accès à l'information statistique (enjeux de sa diffusion)

L'information statistique peut apparaître comme un bien collectif. Mais sa détention assure aussi un pouvoir et une source potentielle de gains pour son propriétaire. Il n'y a donc souvent qu'une partie de cette information qui est diffusée et les inégalités d'accès peuvent être grandes en raison :

- de son coût quand elle est payante ;
- de son accessibilité, (fracture numérique) ;
- des stratégies politiques de contrôles ;
- d'une appropriation privée.

Question 5) La mesure comme instrument de pouvoir (enjeux de pouvoir)

Comment les chiffres et indicateurs sont-ils utilisés dans les politiques ?

Ceux-ci sont utilisés dans les discours, la construction des politiques, leur évaluation, les comparaisons internationales, les travaux scientifiques, tout particulièrement lors de l'élaboration de modèles d'aide à la décision. Du point de vue opérationnel, c'est bien de cela qu'il s'agit : mesurer les interventions dans le champ du développement, soit pour valider les objectifs de l'aide et des politiques de développement, soit pour les infléchir ou les oublier purement et simplement.

Des indicateurs comparatifs ou des indicateurs de performance, construits pour des objets et dans des contextes particuliers, par exemple des dispositifs d'évaluation de projets de développement, peuvent se transformer en normes. Elles deviennent alors une contrainte à respecter par les acteurs et par les politiques de développement.

Les processus de transformation des chiffres et des indicateurs en normes, internationales ou nationales, apparaissent, dans un contexte de multiplication des évaluations, comme un enjeu politique essentiel.

+

++++

Les communications proposées peuvent être de nature technique, porter sur l'analyse de tel ou tel indicateur, ou contribuer à la réflexion sur les enjeux de la mesure du développement. Elles proviendront de plusieurs disciplines et concerneront différents domaines d'action dans le champ du développement.

Calendrier / échéancier

Les propositions de communication ont été reçues jusqu'au 30 juin 2011.

Les textes des communications sélectionnées devront parvenir au comité d'organisation au plus tard le **15 décembre 2011**.

Eléments de cadrage

Les propositions de communication, de moins de 800 mots, doivent comporter les éléments suivants (voir fichier joint) :

- nom(s) et institution(s) de (des) auteur(s)
- positionnement par rapport à l'appel à contribution
- problématique
- méthodologie(s)
- principales références

Les textes des communications ne devront pas excéder 8000 mots.